

## ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2020

### RAPPORT DE LA COMMISSION « SOLIDARITE TERRITORIALE »

(PAGES 122 A 160)

#### RÉSUMÉ

### I ROUTES ET INFRASTRUCTURES

Parmi les projets structurants pour 2020, on notera :

- A 304 : a été arrêté un échéancier de règlement avec l'Etat pour une période de 2018 à 2021,
- Barreau de raccordement A304-RN43 : des crédits sont à prévoir sans démarrage de travaux en 2020,
- Liaison France-Belgique – prolongement de la RD 986 à Gué d'Hossus : en service depuis septembre 2019, le Département soldera sa participation aux travaux en 2020,
- Voie verte Trans Ardennes : aménagement de la Voie Verte Sud Ardennes (109 km),
- Lac des Vieilles-Forges : aménagement d'un chemin de détente de 1 km sur la berge nord,
- Pont des Américains à Givet : étude de faisabilité pour restaurer l'ouvrage.

Pour la voirie départementale, le Président nous propose l'engagement d'un plan pluriannuel de reconstruction/consolidation du patrimoine ouvrages d'art.

Le budget de maintenance et entretien des routes et ouvrages d'art priorise les actions visant à garantir la sécurité et le niveau minimum de service requis sur notre réseau routier. En 2020, les actions seront centrées sur la préservation des chaussées et équipements avec comme axe prioritaire le renouvellement des couches de roulement par enduit superficiel d'usure.

S'agissant de l'investissement du Pôle technique, la priorité sera donnée aux matériels d'exploitation de la route. Le budget de fonctionnement sera augmenté compte tenu du vieillissement du parc automobile et des matériels et de l'évolution des normes.

### II TRANSPORTS

Un protocole d'accord a été signé avec SNCF Réseau pour l'étalement sur 3 ans (2019-2021) des sommes dues au titre des financements de la LGV et de la modernisation de la ligne Charleville-Givet.

La Compagnie Flibco (opérateur privé) va poursuivre l'étude de faisabilité économique préalable à l'ouverture de liaisons par navettes de Reims vers l'aéroport de Charleroi-Bruxelles Sud via l'aérodrome Etienne Riché. Le développement de l'aérodrome sera poursuivi de façon connexe aux accueils de nouvelles activités associatives et privées.

### III BATIMENTS DEPARTEMENTAUX

2020 sera essentiellement consacrée à l'achèvement et la poursuite des travaux de construction et de réhabilitation en cours. Quelques opérations nouvelles seront engagées en 2020 avec d'importants travaux sur le patrimoine ancien et des études à lancer pour la conservation de nos immeubles. Le Président nous propose aussi un budget de fonctionnement en hausse pour l'entretien du bâti.

### IV DEVELOPPEMENT LOCAL

Pour 2020, le Président nous propose :

- De continuer à honorer les demandes de versements expertisées dans le cadre des politiques de soutien aux collectivités et du programme de rénovation urbaine,
- De suivre particulièrement le déploiement des Maisons France Services, dans le cadre du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public.

## **V DEVELOPPEMENT RURAL ET AGRICULTURE**

Le Conseil départemental a sollicité trois établissements scolaires pilotes afin de développer les circuits courts et valoriser l'intégration de produits locaux dans les menus des collégiens. Le président propose de poursuivre cette action et de sensibiliser l'ensemble des collèges du territoire à la démarche.

Inaugurée le 19 septembre 2019, la première légumerie départementale sera évaluée afin de permettre une réflexion plus globale sur l'opportunité d'étendre ce projet au sein du territoire ardennais.

En matière d'aménagements fonciers, le Président nous propose, pour 2020 :

- De consacrer l'année au classement des parcelles après recrutement d'experts géomètres pour les opérations sur les communes d'Ecordal et de Sapogne sur Marche,
- De lancer l'étude d'aménagement foncier sur la commune d'Aubigny les Pothées,
- De continuer à soutenir financièrement les échanges et cessions amiables d'immeubles ruraux, par acte administratif ou notarié,
- De poursuivre les dispositifs d'aides suspendus en 2018, au titre des travaux connexes collectifs et individuels.

Le Président nous propose également de poursuivre en lien avec les compétences du département notre accompagnement aux actions menées par les acteurs du monde agricole.

## **VI TOURISME**

Le Conseil départemental assure la maîtrise d'ouvrage du projet de Voie Verte « Sud-Ardenne ». Après le dépôt du dossier d'autorisation unique en 2019, l'objectif, pour 2020, sera de finaliser les études techniques et élaborer les dossiers de consultation des entreprises afin de permettre un démarrage des travaux en fin d'année.

Le Schéma départemental de valorisation des itinéraires cyclables élaboré en régie fera l'objet d'une validation par la commission permanente en 2020. Le Club Voies Vertes, constitué à l'échelle départementale, a pour objectif de définir un programme concerté d'actions. Les premières pourront être lancées dès la saison touristique 2020.

Le Conseil départemental a décidé de mettre à jour le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Les communes concernées seront consultées pour aboutir à un plan modifié fin 2020.

Le Président nous propose également de :

- ✓ D'enrichir l'application « Ardennes terre de mémoire » en termes de multimédias et de nouveaux sites,
- ✓ Poursuivre la promotion de la marque « WOINIC »,
- ✓ Poursuivre notre soutien :
  - Au programme d'actions menées par l'Agence de Développement Touristique pour un montant équivalent à 2019,
  - Au Parc Naturel Régional des Ardennes (PNRA) en reconduisant notre participation statutaire,
  - Au projet transnational « La Meuse à Vélo » visant à développer un itinéraire cyclable de qualité le long du fleuve Meuse.

## **VII DEVELOPPEMENT DURABLE, EAU, ENERGIE**

Le Président nous propose :

Dans le cadre de la démarche de développement et d'organisation de l'ingénierie départementale :

- De poursuivre les missions d'assistance technique dans les domaines de l'eau en les adaptant aux nouveaux besoins des collectivités dans un contexte réglementaire évolutif,
- De poursuivre la phase de la mise en œuvre opérationnelle du Conseil en énergie partagé décidée en septembre 2018,

En matière de développement durable :

- De poursuivre l'animation d'une démarche développement durable participative au sein des services et d'inscrire la collectivité dans une démarche éco-citoyenne, une des priorités de l'axe 5 du plan stratégique,
- De consacrer 2020 aux études de conception par le porteur de projet suite à un appel à projet d'implantation et exploitation d'une centrale photovoltaïque au sol sur le site de l'ancien aérodrome de Régniowez,
- D'étudier une éventuelle participation au capital d'une SEM pour le développement des énergies renouvelables.

Dans le domaine de l'eau et de l'environnement :

- De poursuivre en 2020, notre participation à l'Entente Oise-Aisne uniquement pour la compétence « animation concertation », et à l'EPAMA uniquement pour les missions de base ne relevant pas des compétences GEMAPI,
- De poursuivre notre participation aux programmes d'actions menées par l'ALE08, la CLI de Chooz et la Fédération de Pêche des Ardennes.

### **VIII LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DES ARDENNES**

Le Président nous propose :

- D'effectuer les démarches en vue d'obtenir de nouvelles accréditations afin de pouvoir poursuivre les actions du laboratoire en matière d'éradication du BVD,
- D'élargir les compétences internes du laboratoire afin de permettre un accompagnement en conseil et formation des collectivités gestionnaires ou propriétaires d'ERP.

### **IX AMENAGEMENT NUMERIQUE DU TERRITOIRE**

Le projet de déploiement de la fibre optique se poursuivra en 2020 grâce à l'intervention d'Orange à Charleville-Mézières, Sedan et quelques communes de l'agglomération mais aussi par l'intervention du délégataire « Losange » de la délégation de service public de la Région « Grand Est » sur le reste du territoire.

Le dispositif de couverture en téléphonie mobile mis en place par l'Etat début 2018 a permis de lancer la construction de 5 pylônes dans les dernières communes zones blanches des Ardennes ainsi que sur les communes d'un autre dispositif de couverture.

Le nouveau dispositif « New Deal » prévoit la construction de 7 pylônes supplémentaires en 2019-2020. Les investissements sont intégralement supportés par les Opérateurs, il n'est donc pas nécessaire d'inscrire de crédits dans le cadre de notre participation aux dispositifs.

Le Président nous propose de prolonger le dispositif mis en place en septembre 2019 visant à aider par subvention les abonnés concernés par une fermeture de sites « Wifimax » à s'équiper en accès internet par satellite.

Le Président nous demande de bien vouloir en débattre